



CONVOCAATION

L'Assemblée Primaire de Port-Valais est convoquée pour le

mardi 4 décembre 2018 à 20h00

à la salle des spectacles au Bouveret

Ordre du jour :

1. Lecture du protocole
2. Lecture et adoption du budget 2019
3. Plan quadriennal 2019 - 2022
4. Divers

Selon les dispositions légales, le budget de l'exercice 2019 est soumis à l'enquête publique jusqu'au jour de l'Assemblée Primaire. Il est déposé au Greffe communal, où chaque citoyen a la possibilité de le consulter ou d'en obtenir un exemplaire. Le budget peut aussi être téléchargé sur le site Internet www.port-valais.ch.

**Administration communale
de Port-Valais**

**Pour assurer le bon déroulement de l'Assemblée Primaire, nous vous remercions
de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité.**